

Perdu dans mes études de droit

Par **Adrianaa**, le 12/06/2017 à 13:10

Bonjour,

Est-ce que prendre un an pour soi au cours de la licence est rédhibitoire pour la suite? J'ai l'impression d'aller droit au mur en continuant ainsi. J'ai perdu tt goût à mes études de droit et je n'ai plus envie (enfin plus les moyens) de m'investir : je ne retiens absolument rien. Ces 3 dernières années cauchemardesques (prise d'antidépresseurs..) qui n'ont fait qu'empirer mon anxiété viennent de se solder par un redoublement de ma L3. Je ne sais plus où j'en suis. Je me met tellement la pression sur mon avenir (notamment la sélection) que je m'en sort plus surtout quand je vois les dossier de certaines personnes.

P.s : je n'ai jamais redoublée et mon dossier est moyen (je tourne autour de 10).

Si vous avez des conseils, je suis preneuse.

Merci d'avance pour vos réponses.

Par **Isidore Beautrelet**, le 12/06/2017 à 14:04

Bonjour

Avez-vous pensé à l'année de césure ?

<https://www.animafac.net/actualites/savoir-lannee-cesure-luniversite/>

Par **Adrianaa**, le 12/06/2017 à 15:49

Merci pour votre réponse premièrement. Le problème pour l'année de césure c'est qu'il faut la justifier par un projet en béton pour l'avoir il me semble...

Par **Isidore Beautrelet**, le 13/06/2017 à 07:28

Bonjour

Effectivement. J'en viens donc au service civique. Si vous demandez une année de césure pour faire un service civique il est presque certain qu'on vous l'accordera. Reste à trouver une mission qui vous plait. Ne choisissez pas forcément une mission en rapport avec vos études mais plutôt qui correspond à vos valeurs.
<http://www.service-civique.gouv.fr/>

Par **Visiteur**, le **13/06/2017** à **14:31**

Bonjour,

Avant de penser à la césure, j'ai envie de vous dire aussi de vous en foutre de ce que font les autres et de leur dossier. Pensez d'abord à vous et à ce que vous voulez faire.

Si vous y mettez suffisamment de volonté, ça finira par payer sur le long terme.